



FFAES

Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires

Procès verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 2 avril 2025 à 19h30

Bâtiment de la Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg (DOSF)

Av. Général-Guisan 55 à Fribourg.

Précédemment à l'assemblée, une visite de l'AES du Jura sera possible dès 19h00.

Ordre du jour :

1. Accueil et ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée du 21 mars 2024 (en ligne sur le site (www.ffaes.ch))
4. Rapport du Président
5. Présentation des comptes 2024
6. Rapport des vérificatrices des comptes
7. Approbation des comptes et décharge
8. Présentation et approbation du budget 2025
9. Élection au comité
10. Divers
 - a. Mémento des bonnes pratiques en AES
11. Clôture de la partie officielle

26 communes ou groupements de communes sont représentés par 45 personnes : Attalens, Autigny, Avry sur Matran, Bas Intyamont-Estavannens-Grandvillars, Bois d'Amont (Ependes, Arconciel et Senèdes), Bossonnens, Bulle, Val-de-Charney (Charney et Cerniat), Châtel-St-Denis, Fétigny-Ménières, Fribourg, Echarlens-Marsens-Sorens, Grolley-Ponthaux, Gruyères, La Brillaz-Lentigny, Misery-Courtion, Praroman, Prez-Ponthaux, La Roche (Pont-la-Ville), Semsales, Torny, Ursy, Villars-sur-Glâne (AES Platy et Rochettes), Villaz-St-Pierre, Vuadens, Vuisternens-dt-Romont (Villariaz, la Joux, Sommentier).

Invitées : Mme Michaëla Bochud Roth, cheffe de secteur des milieux d'accueil au service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), Mme Magalie Rey (SEJ), Mme Bettina Sager, présidente de l'Association Fribourgeoise des Intervenants en Accueil Extra Scolaire (AFIAES), Mme Myrjam Balmer Conseillère Communale à la ville de Fribourg en charge de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, de l'aide sociale et des curatelles d'adultes.

Comité : Benoît Schaller Mottas, président (BSM), Nicole Lehner-Gigon vice-présidente, secrétaire PV (NLG), Véronique Maradan, caissière (VM), Lisette Pellerin (LP), Joseph Diène Senghor (JS) et Sophie Chassot (SC) membres.

Excusé-e-s : Mme Estelle Papaux, cheffe de service au SEJ,

1.Accueil et ouverture

Au nom de la Fédération Fribourgeoise des Accueils Extra Scolaires (FFAES), le président salue et souhaite la bienvenue aux représentant-e-s des Accueils Extra Scolaires (AES) ainsi qu'aux représentant-e-s des communes. Il salue la présence de Mmes Michaëla Bochud Roth et Magalie Rey qui représentent le SEJ ainsi que celle de Mme Bettina Sager présidente de l'Association Fribourgeoise des Intervenants en Accueils extra Scolaires (AFIAES). Il remercie M. Jaggi, chef de secteur AEF à la ville de Fribourg et son équipe pour la mise à disposition des locaux.

Il remercie chacune et chacun de leur présence et passe la parole à Mme Mirjam Balmer, Conseillère communale à la ville de Fribourg.

Mme Balmer souhaite la bienvenue dans les locaux du CO alémanique qui sont situés dans un quartier très dynamique. Elle relève que c'est une chance de pouvoir offrir aux élèves des écoles multiculturelles qui se préoccupent de l'inclusion des enfants à besoins particuliers. L'association REPER est présente sur le site avec un lieu de rencontres et de loisirs qui met à la disposition des enfants et des jeunes, entre autres, un jardin potager dont l'entretien est partagé avec les habitants du quartier et avec les enfants accueillis à l'AES.

La ville de Fribourg gère 6 AES qui offrent 670 places et accueillent 990 élèves chaque semaine. Ils répondent pour le moment à la demande mais, selon l'étude Microgis, ils devront s'agrandir pour répondre aux besoins futurs des familles. Mme Balmer estime que, suivant les quartiers de la ville, 20 à 60% des enfants bénéficient de l'accueil dans un AES mais qu'à l'orée des années 2040 il faudrait prévoir des places pour 50 à 70% d'entre eux.

Mme Balmer insiste sur le fait que des accueils de qualité dépendent de personnel accueillant en quantité et en qualité dont la formation suit l'évolution de la société. Avec d'autres villes de Suisse romande, Fribourg est intervenue auprès de la Confédération pour sensibiliser les élus aux défis politiques de l'accueil extrafamilial. Elle termine son intervention en souhaitant une bonne assemblée aux personnes présentes.

2.Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée convoquée selon les statuts comporte 11 points qui sont rappelés à l'écran. Il ne suscite pas de remarques et permet de délibérer valablement.

3.Adoption du PV de l'Assemblée générale du 21 mars 2024

Ce PV, qui était disponible en ligne sur le site www.ffaes.ch, ne suscite pas de commentaires ou de questions et est ainsi approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

4.Rapport du Président

BSM commence par remercier le président fondateur de la FFAES, François Roubaty, et indique que cette 1^{ère} année de présidence a été une année de transition avec l'entrée en fonction de nouveaux membres au comité et la prise en compte de lourdeurs dans le fonctionnement administratif de la fédération. Ce dernier point sera amélioré avec une refonte du site internet qui devrait devenir, à terme, un guichet virtuel offrant des services entièrement digitalisés avec une intervention humaine et l'usage de formats papier réduites au maximum. Par exemple, à l'avenir, l'inscription aux cours des samaritains se fera directement auprès de cette association avec un formulaire en ligne. Le président est bien conscient que ces transformations ont impliqué des désagréments aux usagers qu'il remercie de leur patience et de leur compréhension jusqu'à complet ajustement des services proposés sur le site. Ce travail sur l'efficacité administrative de la FFAES ainsi que celui sur la création d'une CCT pour le personnel des AES font partie des priorités du comité pour 2025 qui

travaillera aussi à l'organisation de formations sur le harcèlement scolaire. BSM termine en affirmant que la voix de la FFAES reste essentielle dans les débats sur la qualité, le financement et la reconnaissance de l'AES dans le canton et que le comité restera engagé pour une fédération efficace et résolument tournée vers les besoins de ses membres..

5.Présentation des comptes 2024

VM, la caissière, présente et commente les comptes 2024. Avec des produits pour 11'736.- CHF et des charges pour 11'378.- CHF, l'exercice solde sur un bénéfice de 358.- CHF et un capital de 24'536,35 CHF au 31 décembre 2024. Les comptes sont bien détaillés par la caissière, notamment en ce qui concerne les charges et produits pour les cours de perfectionnement auxquels la DSAS ne participe plus. Dans les charges, une augmentation significative du poste cotisations est due à l'augmentation de celle de pro Enfance. Les comptes ne donnent lieu à aucune question ou remarque de l'assemblée.

6.Rapport des vérificatrices des comptes 2024

Mmes Séverine Egger et Johanne Fornt-Arrigo, respectivement conseillère communale et responsable de l'AES de la commune de Prez-Ponthaux, ont vérifié les comptes 2024, le 21 février 2025 sur la base des pièces authentiques ainsi que de leurs justificatifs accompagnés des relevés des comptes tant initiaux que finaux. Mme Séverine Egger donne lecture du rapport de vérification qui recommande à l'assemblée, avec les réserves d'usage, d'approuver les comptes 2024 de la FFAES et d'en décharger Mme Véronique Maradan, (secrétaire-)caissière de la Fédération ainsi que le comité.

7. Approbation des comptes 2024 et décharge

La présentation des comptes 2024 ainsi que le rapport des vérificatrices ne suscitent ni question ni remarque et sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée qui en donne ainsi décharge à la caissière et au comité. BSM remercie l'assemblée de la confiance témoignée ainsi que la caissière et les vérificatrices pour leur travail.

8. Présentation et approbation du budget 2025

Avec 8100.- CHF de cotisations des membres et 700.- CHF de cours FRESEdE, le budget prévoit 8'800.- CHF de produits et des charges pour 8'550.- CHF ce qui laisse apparaître un bénéfice de 250.-. Avec les explications de la caissière sur le détail des charges prévues, le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

9. Élection au comité

Mme Sophie Chassot, responsable de l'AES du « Bois d'Amont » (Épendes, Arconciel et Senèdes) a rejoint le comité en tant que membre depuis l'AG 2024. Son élection est acceptée par acclamation. Le président précise que le comité a encore besoin de renfort pour mener à bien les tâches qu'il s'est fixé et invite les personnes intéressées à prendre contact avec lui.

10. Divers

a. Memento des bonnes pratiques en AES : NLG interpelle Mme Michaëla Bochud Roth sur l'avancement des travaux de rédaction d'un manuel pour gérer au mieux tous les événements qui interfèrent dans une journée en AES. Elle constate aussi que, d'après ses informations, le réseau social KLAPP, qui devait être mis à la disposition des enseignant-e-s et des accueillant-e-s, n'est pas encore actif dans toutes les écoles.

Mme Bochud Roth répond que pour le memento, une 1^{ère} séance de discussion a eu lieu en mai 2024, mais que, suite à la maladie de la personne responsable du dossier au SEJ, les travaux ont été interrompus. Elle promet de relancer le processus. Pour KLAPP, Mme Bochud Roth informe que ce réseau est en mains de

la DEFAC et qu'elle prendra contact avec cette direction. Elle profite d'avoir la parole pour informer les personnes présentes actives dans les AES qu'elles vont recevoir une lettre d'information qui abordera plusieurs sujets :

- Des N° de téléphone de secours que les enfants accueillis pourront appeler en cas de malaise ou d'accident de l'accueillant-e-s qui se trouverait seul-e avec un groupe.
- Des informations sur le brossage des dents.
- Des informations sur les bonnes pratiques avec les enfants accueillis qui portent encore des couches.
- Fin 2025, début 2026, des informations avec la police pour gérer les situations d'enfants qui apportent des objets dangereux à l'AES.

Enfin, Mme Bochud Roth informe que le SEJ prépare en collaboration avec l'ECAB pour 2026-27 des formations pour savoir utiliser l'extincteur et évacuer les locaux en cas d'incendie. Elle termine son intervention en remerciant toutes les accueillantes et tous les accueillants présent-e-s pour leur engagement au quotidien auprès des enfants du canton.

- JDS informe que la prochaine journée de formation organisée par les Assises de la Petite Enfance aura lieu le 25 avril 2026 à Grangeneuve sur le thème de « grandir au rythme de la nature ».
- Mme Séverine Egger de Posieux demande si la FFAES travaillera avec l'association Méina (www.meina.ch) créée en 2023 en Sarine. BSM répond que le sujet n'a pas été évoqué pour le moment.

11. Clôture de la partie officielle

La parole n'étant plus demandée dans les divers, le président clôt l'assemblée en remerciant encore les membres de la FFAES et les invités pour leur présence. Il relève la qualité de l'accueil des élèves dans les AES du canton grâce au travail et à l'engagement des accueillant-e-s.

Pour la 2^{ème} partie de la soirée, il a le plaisir de passer la parole à Mme Gwendoline Portmann, référente pédagogique pour les accueils extrafamiliaux de Villars-sur-Glâne. Elle présente « La valise rouge », un outil qu'elle a créé pour répondre aux défis de l'accueil inclusif dans les accueils.

Pour terminer la soirée, BSM invite les participants à poursuivre les échanges autour d'un apéritif convivial offert par la ville de Fribourg.

La secrétaire du jour : Nicole Lehner-Gigon
Mottas

Le président : Benoît Schaller-

Massonnens, le 10 avril 2025